

BROCANTE DU 28 AVRIL 2024

Agents communaux et associations locales

A retourner à l'Hôtel de ville – 1 place du 19-Mars-1962
95470 Fosses - Tél : 01 34 47 40 13

NOM : _____	Prénom _____
Adresse : _____	
Code Postal : _____	Ville : _____
Tél. : _____	Email : _____@_____
Service (Pour les employés communaux) : _____	

Pièces à joindre obligatoirement à l'inscription (tout dossier incomplet ne sera pas traité) :

- Une enveloppe timbrée à vos nom et adresse (sauf si l'inscription se fait sur place)
- Photocopie recto/verso de votre pièce d'identité

Inscriptions dans nos bureaux le jeudi de 14h30 à 19h30, du 11 mars au 19 avril 2024.

Au-delà du 19 avril, les inscriptions seront traitées en fonction des places restantes.

Journée portes ouvertes : le samedi 23 mars de 10h00 à 11h45 – Hall de la mairie.

Tarif : 1 emplacement équivaut à **2,50 m linéaire** soit **10 €** la place

Je réserve emplacement(s) x € (Prix emplacement) = €

- Chèque à l'ordre de **RM ANIM VIE SOCIALE LOCALE FOSSES**
- Espèces

Si vous souhaitez être placé à côté d'une personne en particulier, merci de le signaler ci-dessous et de faire votre envoi groupé.

Placement à côté de :

OBJET DE LA VENTE : (à préciser obligatoirement)

Engagement du déclarant :

Je soussigné (NOM, prénom)....., certifie exacts les renseignements ci dessus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Déclare :

- N'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature.
- Avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature.

Toute fausse déclaration constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal et est punie d'une amende de 15 000 € conformément à l'art. L. 310-5 du code de commerce. La connaissance de ces dispositions et des arrêtés municipaux décharge les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles ou administratives.

Fait à _____,

Le _____

Signature de l'exposant

La Maire

Jacqueline HAESINGER

Le numéro de votre emplacement est le :

ATTENTION : Ce bulletin est à présenter obligatoirement à votre arrivée

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée par la Loi n° 2004-801 du 06 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données à caractère personnel vous concernant auprès de la Direction de l'Education et de la Vie Locale.

- En cochant cette case, vous acceptez de recevoir par e-mail des informations de la Direction de l'Education et de la Vie Locale.
- En cochant cette case, vous acceptez de recevoir par e-mail des informations pratiques, des actualités sur la ville.